

Parc national de Port Cros

Orientation 5.6 Réduire la vulnérabilité du territoire face aux aléas naturels et aux changements climatiques

Cette orientation vise à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains du territoire contre les effets réels ou attendus des risques et des changements climatiques par l'élaboration d'une stratégie d'adaptation partagée entre les acteurs publics et privés.

Une mesure est fondamentalement prioritaire : la gestion de crise ainsi que l'adaptation de la stratégie d'aménagement du territoire.

5 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p>5.6.1 Développer la conscience citoyenne sur la mémoire des aléas, la gestion du risque et l'adaptation au changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'actions d'information et de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités • Syndicats • SAGE Gapeau • DDTM - Préfecture • Associations collectifs et réseaux EEDD • Agence de l'eau RMC, ADEME • Maison régionale de l'eau • Chambres consulaires / acteurs socioéconomiques
<p>5.6.2 Repenser la manière d'habiter le territoire, en particulier le littoral, en prenant en compte les risques naturels littoraux, qui pourraient être aggravés par les effets du changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux porteurs de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans les projets communaux • Réalisation des études 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités • Syndicats de ScoT • Syndicats • SAGE Gapeau

Parc national de Port Cros

Ainsi, au delà de la prise en compte des outils de prévention des risques, il s'agit d'adapter les

stratégies d'aménagement et de valorisation du territoire en :

- réalisant des zonages d'eaux pluviales à l'échelle des bassins versants ;

- limitant l'imperméabilisation des sols et en maîtrisant l'écoulement des eaux ;

- maintenant le fonctionnement naturel des systèmes dunaires littoraux (cf. orientation 2.6) ;

- encourageant le maintien ou le retour à l'état naturel des embouchures des fleuves côtiers ;

- anticipant le devenir de certaines activités particulièrement menacées notamment en capitalisant les réflexions issues de l'étude sur la plaine côtière du Ceinturon, démarche

pilote de relocalisation des activités et des biens menacés par les risques littoraux ;

- privilégiant des aménagements réversibles quand cela est possible ;

- privilégiant les techniques dites souples de « défense », c'est à dire celles qui sont

• DDTM - préfecture

• Gestionnaires de sites

du CELRL

• Chambres consulaires

/ acteurs socioéconomiques

Parc national de Port Cros

<p>conçues pour travailler avec la nature en intégrant la dynamique naturelle du littoral et la mobilité du trait de côte.</p>			
<p>5.6.3 Développer des cultures plus tolérantes à la sécheresse ou au sel et implanter les exploitations agricoles de telle sorte qu'elles soient plus résilientes face à l'inondation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique et scientifique du conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles 		<ul style="list-style-type: none"> • CAV, filières professionnelles, SCRADH, INRA, • Autres partenaires scientifiques
<p>5.6.4 Développer une gestion forestière restaurant les conditions d'une meilleure résilience face aux tempêtes, maladies, parasites, incendies et stress hydrique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique et scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> • INRA, ONF • DRAAF, DDTM • CG83 • CRPF, Ssyndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs du Var, propriétaires privés et publics, COFOR83 • Associations coopératives, SIVOM, SIVU, intercommunalités • animateurs / opérateurs Natura 2000 • Gestionnaires des sites du CELRL (domaine du Rayol, etc.)
<p>5.6.5 Anticiper les besoins de circulation des espèces migratrices par des corridors écologiques tenant compte du changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique et scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des corridors écologiques climatiques dans le cadre de l'élaboration des trames vertes et bleues et des projets communaux 	<ul style="list-style-type: none"> • DREAL PACA, CR PACA (SRCE) • Syndicats de ScoT (trames vertes et bleues)

Parc national de Port Cros

			<ul style="list-style-type: none">• Intercommunalités• CG83, LPO, CEN PACA, partenaires scientifiques
--	--	--	--

Référence ID de l'article : #4714

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-12 23:29